RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL POUR LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN À L'AUTODÉTERMINATION



Une paix durable
ne peut être
instaurée sans
le respect des
droits humains
et
du droit
international

pour la fin du génocide
pour la fin de l'occupation
pour la fin de la colonisation
contre <mark>l'apartheid</mark>



ISRAËL HORS LA LOI!

Association France Palestine Solidarité Ardèche - Drôme www.afps0726.org

